

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Février 2014

imprimé le dernier samedi du mois

L'éditorial

L'Association du R.P. de Chivré vient de publier son 39^e carnet sur le thème de « L'Église ». Ces prédications du P. de Chivré datent d'avant, pendant et après le dernier Concile. Il me semble que leur méditation peut nous aider à « raison garder ». Depuis quelques mois, en effet, un vent de folie semble souffler dans nos milieux, et ce vent est si violent, si irrationnel qu'il a fait tomber plusieurs prêtres ou fidèles, trop nombreux mais heureusement moins nombreux qu'ils veulent en donner l'impression. Les uns tombent à gauche, trouvant Mgr Fellay trop dur, les autres tombent à droite, le trouvant trop mou, voire libéral. Grâce à Dieu, la grande majorité continue à marcher droit, dans la fidélité à l'esprit de Mgr Lefebvre. Mais il faut avouer que l'air devient souvent irrespirable : si vous affirmez publiquement votre fidélité et votre confiance envers le Supérieur Général, on dira que vous semez le désordre et le trouble. Mais si vous parlez publiquement contre Mgr Fellay, l'accusant de libéralisme et de manœuvrer en secret pour opérer un ralliement, vous aurez la réputation d'être un vaillant défenseur de la Foi et de l'esprit de Mgr Lefebvre. Sic !

Cela a déjà été dit et écrit tant de fois qu'on hésite à le redire encore, mais Mgr Lefebvre n'a jamais eu la prétention de « convertir » Rome ou le Pape. Tout au plus, disait-il à ceux qui lui reprochaient d'aller à Rome : « *Sait-on jamais ? Si je peux leur faire un peu de bien !* » Il n'a jamais refusé les contacts ou démarches avec Rome, dans l'espoir d'obtenir la liberté pour son œuvre et pour la Tradition. Il a combattu et condamné les erreurs modernes, celles d'avant le Concile, celles du Concile et celles d'après le Concile, mais il n'a jamais combattu ou condamné Rome ou le Pape. Et l'histoire, dans sa vérité objective, loin de toutes les interprétations que nous pouvons donner aux faits, nous dit que son œuvre a été approuvée et reconnue par Mgr Charrière, évêque parfaitement conciliaire, ce qui n'a jamais troublé Monseigneur ; et l'histoire nous dit aussi que le protocole d'accord qu'il avait signé le 5 mai 1988 allait beaucoup plus loin que les propositions de Mgr Fellay de l'an dernier. Et ce

n'est pas Mgr Lefebvre qui a mis un terme aux démarches mais bel et bien le Cardinal Ratzinger, en refusant ce que Monseigneur demandait dans sa lettre du 6 mai 1988 (la consécration d'un évêque, prévue dans le protocole d'accord). Ce sont là des choses qu'il ne faut pas oublier. On peut n'être pas d'accord avec l'attitude de Mgr Lefebvre (mais alors il fallait le dire de son vivant !), ou celle de Mgr Fellay (mais alors, il fallait le dire dès les premiers contacts en 2000 !), mais il est étrange que ce réveil des consciences n'intervienne qu'aujourd'hui alors que rien ne s'est fait et rien n'est prévu ; et il est contraire à la vérité d'accuser Mgr Fellay d'être infidèle à Mgr Lefebvre. Au-delà des différences de tempérament ou d'expérience personnelle, la ligne est demeurée la même, et rien ne laisse prévoir qu'elle soit sur le point de changer, bien au contraire.

En tout cela, ce qui fait défaut à beaucoup, c'est tout simplement le sens de l'Église. Je ne prétends pas être meilleur que ceux qui nous abandonnent, mais je me demande vers quelle Église ils s'aventurent ? Celle de Pie XII ? Celle de saint Pie X ? Celle de saint Pie V ? Mais ces « Églises » n'existent pas, pas plus que l'« Église conciliaire », ou la « Rome moderniste », qui ne sont que des formules pour désigner l'état de l'Église ou de Rome depuis le dernier concile, depuis qu'elles sont infestées de ce « courant de pensée de type non catholique » qui veut leur donner un visage plus « mondain » ! Il n'y a que la sainte Église catholique et la Rome éternelle, à laquelle Mgr Lefebvre a lancé un vibrant hommage en conclusion de son *Itinéraire spirituel*, et que nous voulons servir selon toute la grâce reçue de l'Église en la fête de la Toussaint 1970. Ils oublient simplement que l'Église n'est pas un « être de raison », comme disent les philosophes. Parler du Corps « Mystique » ne revient pas à parler d'une réalité seulement spirituelle, mais d'une société qui cache en elle un mystère, qui est la présence de son fondateur, toujours vivant et agissant en elle. Le Corps Mystique de Jésus-Christ qui est l'Église est un être réel, incarné, qui vit dans le temps et avec

laquelle on ne peut entrer en communion de grâce, de vérité et de vie, que dans sa réalité actuelle, telle qu'elle vit sous le pontificat du Pape François. Que ce Pape soit pécheur comme chacun de nous, qu'il adhère aux mêmes erreurs que ses prédécesseurs immédiats, et même à d'autres erreurs... qu'il soit infidèle même aux devoirs de sa charge, il est et demeure le vicaire du Christ, et, comme le disait si bellement le P. Calmel : « **L'Église n'est pas le Corps Mystique du Pape ; l'Église avec le Pape est le Corps Mystique du Christ.** » A moins d'être « sédévacantiste », nul ne peut refuser ou nier que le Pape François soit le Vicaire du Christ.

Un excellent théologien attirait naguère notre attention sur ce point : « *Simon, fils de Jean, dit le Seigneur, sois le pasteur de Mes brebis. Il ne dit pas : de tes brebis. Elles seront toujours à Lui. Elles ne changeront pas de Maître. Je suis, dit-il encore, le Bon Pasteur ; je connais Mes brebis et Mes brebis Me connaissent. Il les appelle par leur nom, elles écoutent Sa voix, et Il les emmène (Jean, X). Ce sont donc les brebis du Christ, ce ne sont pas ses brebis à lui que paîtra Simon Pierre. C'est au nom du Christ, ce n'est pas en son nom à lui qu'il les emmènera. Voilà tout ce qu'on veut rappeler quand on dit que Pierre est le Vicaire de Jésus-Christ, puisqu'il est convenu que le pouvoir exercé au nom d'un autre se nomme un pouvoir vicaire. **Pierre est le Vicaire du Christ ; il n'est pas le vicaire de l'Église et de la multitude chrétienne.** La juridiction ne remonte pas de l'Église jusqu'à lui, elle descend de lui jusqu'à l'Église. Le Christ la lui donne directement et immédiatement, il ne la donne pas d'abord à l'Église avec charge de la lui transmettre. Plus encore, il la lui donne antérieurement au choix par l'Église d'une constitution. » Le concile du Vatican (Vatican I) dénonce comme contraire à l'Écriture et à la Tradition, l'erreur de ceux qui prétendent « que le primat de juridiction a été donné immédiatement et directement non pas à Pierre, mais à l'Église, et par elle à Pierre son ministre ».*

Il n'est donc pas possible de se croire en communion avec l'Église indépendamment du Pape, en faisant comme s'il n'existait pas, en refusant tout contact et tout rapport avec lui, en ne cherchant pas à établir avec lui des relations qui nous permettent d'accepter sa juridiction tout en refusant la compromission avec ses erreurs. Que cela soit difficile, délicat, périlleux, et tout ce qu'on voudra, soit. Mais ne pas le désirer, ou même le refuser à priori, c'est refuser la communion avec l'Église telle qu'elle a été constituée par Jésus-Christ, et telle qu'elle vit en 2014. Il n'y a pas d'Église de saint Pie V, de saint Pie X, de Pie XII ou de François, il y a l'Église de Jésus-Christ, qui n'a rien d'idyllique et qui est confiée aujourd'hui à son Vicaire, le pape François. Ne pas aimer cette Église, telle qu'elle vit aujourd'hui, c'est ne pas aimer l'Église. Refuser de chercher à rétablir le lien canonique avec l'Église, dans l'état où elle est aujourd'hui, telle qu'elle vit et souffre aujourd'hui, quel que soit le prétexte invoqué, c'est tout simplement refuser l'Église, ce qui n'est pas catholique.

Et puis, au fond de toutes ces querelles, ne convient-il pas de reconnaître la présence d'un mal

spirituel très **pernicieux** : l'esprit de contradiction. Je pourrais parler de mauvais esprit, mais je préfère évoquer cette forme d'esprit qui aime la querelle, non par désir de parvenir à la vérité mais par simple désir d'avoir raison. Ernest Hello a écrit sur ce sujet tout un chapitre, trop long pour être cité. J'en extrais seulement ces réflexions : « *Depuis que je suis au monde je vois les hommes se disputer, et vous aussi, sans doute. Le fait universel, c'est une universelle contradiction. J'ai vu la contradiction et l'injustice dans la cité, dit l'Écriture (Ps. LIV, 10). Le rapprochement de ces deux mots contient un enseignement profond. L'injustice est fille de la contradiction. La division couvre la terre. Ce ne sont pas les ennemis qui sont le plus profondément divisés, ce sont les amis. Là où l'union semble exister, la division existe, plus radicale et plus intime. [...] Paul et Pierre, au lieu de s'entraider et de compléter le regard de l'un par le regard de l'autre, s'acharnent l'un et l'autre à nier ce qu'il ne voit pas lui-même. [...] C'étaient deux hommes intelligents, faits pour s'entendre. Ce sont maintenant deux ennemis, stupidement entêtés, stupidement aveuglés, parce que le serpent de la contradiction a levé sa tête entre eux deux. C'est l'esprit de contradiction qui ferme les yeux et qui aigrit le cœur, qui aveugle et sépare les âmes. [...] **La bonté du cœur aurait un rôle immense dans la réconciliation des esprits.** Si vous vous irritez contre votre ennemi, qui est peut-être votre ami, vous ne le convaincrez jamais ! N'oublions jamais les leçons profondes contenues dans la langue humaine, dans la science des mots : *hair*, en latin, se dit *invidere* « in...videre » : ne pas voir. Il n'y a peut-être pas une seule vérité dont l'application soit plus universelle que cette vérité si simple : **si vous voulez montrer à un homme ce qu'il ne voit pas, commencez par voir ce qu'il voit, et dites-le lui.** Pourtant le contraire arrive : on commence par se dire non, les uns aux autres, et on arrive à cette confusion épouvantable des intelligences. Le mal que je constate est un mal effroyable et universel duquel souffre horriblement l'humanité tout entière. **Pierre s'imagine que s'il accordait à Paul tout ce qu'il peut lui accorder sans mentir, Paul profiterait contre lui de cet aveu. C'est le contraire absolu de la vérité. Paul verra ce que voit Pierre, quand Pierre aura vu ce que voit Paul et l'aura proclamé.** »*

L'heure est plus que jamais à la prière et à l'union des cœurs. Nous allons vivre sans doute des mois difficiles et douloureux. La Fraternité en a connu d'autres, et elle en est toujours sortie plus forte et plus unie, pour continuer à servir la Tradition de l'Église et donc l'Église elle-même. Certes ce service requiert de notre part une extrême prudence à la fois humaine et surnaturelle, mais la prudence n'a jamais signifié le refus de l'autre, refus de l'entendre, de le comprendre pour mieux le convaincre, et finalement le refus de l'aimer.

Daigne Notre-Dame nous en préserver !

Le Seignadou

FSSPX & Rome : une ligne de crête entre deux écueils opposés

A la suite d'une dissidence qui affecta la Fraternité Saint-Pie X en Amérique du Sud, S. Exc. Mgr Lefebvre écrit la lettre suivante en date du 16 juillet 1989. 25 ans plus tard, les principes qu'il énonce conservent toute leur actualité et les deux écueils contre lesquels il met en garde continuent à décimer les rangs de la Tradition.



A l'occasion de la nouvelle déchirure qui affecte notre chère Fraternité, il me semble opportun de chercher à **analyser comment procède le démon pour chercher à affaiblir sinon à détruire notre Fraternité**. Ne peut-on les réduire à deux tentations principales, qui se diversifieront ensuite suivant les auteurs de ces séparations ?

LA PREMIÈRE TENTATION est celle des relations avec le Pape et les évêques actuels. Il est évidemment plus normal et agréable d'être bien avec les autorités que d'être en difficulté avec elles, surtout quand ces difficultés peuvent aboutir à des sanctions.

La Fraternité sera accusée d'exagérer les erreurs de Vatican II, de critiquer abusivement les écrits et les actes du Pape et des évêques, de s'en tenir d'une manière trop rigide aux rites traditionnels, en définitive d'avoir une tendance au sectarisme, qui mènera un jour au schisme.

Le spectre du schisme une fois évoqué fera peur aux séminaristes et aux familles et entraînera la décision de quitter la Fraternité, d'autant plus facilement que des prêtres, des évêques et Rome offrent des garanties pour une certaine tradition.

On peut déjà faire une liste assez longue de ceux qui nous ont quittés pour ces motifs.

Il est évident que les sacres d'évêques et l'excommunication devaient apparaître comme des motifs largement suffisants pour quitter la Fraternité, surtout avec toutes les garanties données par la Rome conciliaire en faveur de la tradition liturgique.

Bien que les mensonges de la Rome conciliaire soient maintes fois confirmés par les faits, le jeu en vaut la chandelle puisqu'il y en a toujours qui mordent à l'hameçon.

Mais les erreurs de Vatican II, et l'esprit de Vatican II sont toujours publiquement confirmés dans les paroles et dans les faits. Rien ne change au niveau des principes libéraux, modernistes. L'apostasie se répand, la foi catholique continue à disparaître.

La grande majorité de nos prêtres, de nos séminaristes et de nos fidèles ne se font pas illusion et estiment ne pouvoir donner leur confiance aux autorités de l'Église conciliaire, tant qu'elles professent ces erreurs.

LA DEUXIÈME TENTATION que le diable suscite dans l'esprit de certains de nos prêtres, qui provoquent une déchirure nouvelle dans la Fraternité, peut se résumer en ceci :

« *Nous avons fait confiance à la Fraternité du début, à ses principes et à son action, toutefois nous constatons que l'esprit de la Fraternité change, c'est par fidélité à la Fraternité initiale que nous quittons la Fraternité actuelle !* »

Pour justifier cette attitude, il faudra donc chercher les indices de changement. Et dès lors les moindres choses seront exploitées, grossies, jusqu'à devenir de vraies calomnies. [...]

Je ne me fais pas d'illusion, je serai moi-même, sans tarder, calomnié comme je l'ai été par tous ceux qui ont déchiré la Fraternité.

Le processus est toujours le même, il faut à tout prix justifier l'acte scandaleux du détournement d'un groupe de prêtres, de séminaristes et de fidèles.

Tout en nous efforçant d'éclairer ceux qui nous quittent sur le tort grave qu'ils causent à l'œuvre de la Tradition, ne soyons pas émus, gardons la paix dans l'épreuve. L'histoire de la Fraternité ressemble à celle de l'Église et la continue. « *Opportet haereses esse* » !... La Providence permet ces purifications pour éviter les contaminations.

Il s'agit, dans ce dernier cas, d'une fausse conception de la formation spirituelle, qui a un relent de jansénisme. Que Dieu nous en préserve !

Nous nous en sommes aperçus bien plus tard, le mal était accompli auprès de quelques jeunes prêtres et auprès de la moitié des séminaristes.

La prudence exige de nous de n'avoir plus aucune relation avec ceux qui nous quittent, pas même épistolaire, sauf si l'un d'entre eux donne des signes sérieux de regret. Prions pour eux, c'est la vraie charité que nous pouvons exercer à leur égard.

Que ces séparations soient l'occasion de faire un examen de conscience, afin de veiller courageusement à ne pas admettre de relâchement doctrinal, moral, spirituel, disciplinaire. « *Vigilate et orate* ».

Dieu continue de bénir la Fraternité au milieu des épreuves, mais Il ne peut continuer que si nous demeurons fidèles à nos Constitutions, dans la vie de prière, de sacrifice, vivant du Saint Sacrifice de l'autel dans notre vie intérieure et extérieure, comme la Vierge Marie et tous les saints.

Votre tout dévoué *in Christo et Maria*

+ Mgr Marcel LEFEBVRE

Pèlerinage du doyenné à Notre-Dame-de-Marcelle samedi 29 mars 2014

Thème : le triomphe du Christ-Roi



A la suite du Docteur Angélique : Les vertus sociales

3 – L'obéissance (IIa-IIae, q. 104)

Abbé A. Graff

Après avoir vu le respect de l'autorité et des supérieurs comme honneur à leur rendre (c'est la vertu de DULIE), arrêtons-nous maintenant sur le deuxième aspect pratique de ce respect de l'autorité qu'est la vertu d'obéissance.

1- DOIT-ON OBÉIR AUX HOMMES ? — Ne serait-ce pas faire d'une volonté humaine la règle de nos actions ? Mais ce qui doit régler nos actions, n'est-ce pas la seule volonté divine, toujours bonne ? De plus, on pourrait ajouter qu'un service est d'autant plus acceptable qu'il est spontané. Nos bonnes œuvres seraient donc moins acceptables et méritoires, si elles étaient faites par obéissance et que l'obéissance fût un devoir.

Mais saint Paul a donné ce commandement : « Obéissez à vos supérieurs et soyez-leur soumis ».

En effet, de même que dans la nature, les êtres inférieurs sont mis en action par les êtres supérieurs doués à cet effet d'un pouvoir plus grand, de même dans les affaires humaines, c'est une loi établie par Dieu que la volonté des supérieurs gouverne celle des inférieurs. Or, faire agir un autre par un acte de raison et de volonté, c'est COMMANDER ; et agir sous l'impulsion d'une raison et d'une volonté étrangères, c'est OBEIR. En conséquence, en vertu d'un droit naturel et divin, c'est un devoir pour les hommes d'obéir à leurs supérieurs.

Pour répondre aux objections posées, il faut dire que la volonté divine est la règle première, et que toutes les autres volontés sont réglées par elle, mais plus ou moins immédiatement, selon l'ordre établi par Dieu. Ainsi, parmi les hommes, la volonté de celui qui commande peut être considérée comme la règle seconde de la volonté de celui qui obéit. Par ailleurs, précisons que ce qui rend une action vertueuse et méritoire, c'est d'être volontaire. Donc, quand bien même obéir est un devoir, si la volonté s'y empresse, le mérite n'y perd rien, surtout devant Dieu qui voit non seulement l'action au dehors, mais la volonté au dedans.

2- NATURE DE L'OBÉISSANCE — Est-elle bien une vertu ? Car la vertu exige la volonté, le choix. Or saint Grégoire dit que « l'obéissance est d'autant plus parfaite et méritoire qu'il y entre moins de volonté propre (c'est-à-dire personnelle) ».

Comme il a été dit plus haut, les inférieurs ont de multiples devoirs à l'égard des supérieurs, dont l'un, tout spécialement, est de leur obéir. L'obéissance est donc une vertu bien spéciale et distincte, ayant pour objet le commandement, l'ordre exprès ou même tacite. Car la volonté du supérieur, de quelque façon qu'elle se manifeste, est comme un ordre muet ; et l'obéissance qui, dès qu'elle a connaissance de cette volonté, l'accomplit sans même attendre qu'elle soit exprimée, est alors plus parfaite.

En répondant à la difficulté posée, saint Tho-

mas, va ici nous apporter une précision importante. L'obéissance exige en effet que la volonté se porte avec empressement à ce qui est l'objet précis de l'obéissance, mais non à ce qui répugne à sa volonté. L'objet précis de l'obéissance, c'est l'ordre, expression d'une volonté qui n'est pas la nôtre, mais que la nôtre, par obéissance, s'empresse d'accomplir. Ainsi, le grand Docteur nous montre qu'il n'est pas nécessaire d'aimer ce qui nous est commandé pour obéir (ce que notre société a trop tendance à oublier avec ses repères subjectivistes : *ça ne me plaît pas, je n'obéis pas !* voire pire : *je ne suis pas d'accord, donc je n'obéis pas !*) Hé bien non, non et non, on peut ne pas être d'accord, et obéir quand même !!! Dans ce cas, il est certain, que même si l'ordre donné par le supérieur est peut-être imparfait, celui qui l'exécute y trouvera toujours une source de progrès dans la sainteté, justement en raison du fait qu'il accomplit la volonté d'un autre. L'obéissance sera donc pour lui toujours la meilleure solution *hic et nunc*. *Cela ne l'empêchera pas de garder son opinion personnelle, sans toutefois oublier que d'une part le supérieur sait des choses inconnues de ses subordonnés, et qu'il n'est pas toujours tenu de lui révéler ; d'autre part, il possède des grâces d'état et des lumières spéciales données par Dieu pour l'aider à bien remplir sa mission ; et enfin, considérant le supérieur comme le messenger habituel de la volonté divine, sans procès d'intention, il lui accordera toujours un préjugé favorable qu'il conservera jusqu'à ce que les événements, les faits, la réalité le poussent au contraire.* (Ceci dit évidemment tant qu'il n'y a pas de danger pour la foi ou les mœurs).

3- RAPPORT AVEC LES AUTRES VERTUS — Si l'obéissance n'atteint pas la dignité des vertus théologiques par lesquelles l'âme adhère directement à Dieu (ainsi la **FOI** précède l'obéissance, que cela soit dit une fois pour toutes), parmi les vertus morales qui font que l'âme renonce aux biens passagers en vue de s'unir à Dieu, l'obéissance vient en premier lieu. Car la grandeur de ces vertus se mesure à la grandeur des biens qu'elles sacrifient pour l'amour de Dieu. Et parmi ces biens, les moins importants sont les richesses matérielles ; viennent ensuite les biens du corps ; mais les plus précieux sont les biens de l'âme dont le principal est la volonté, puisque c'est par la volonté que l'on fait usage de tous les autres.

Or l'obéissance est précisément le sacrifice de la volonté propre. D'ailleurs toutes des œuvres des autres vertus ne tirent-elles pas leur mérite de ce qu'elles sont accomplies pour obéir à la volonté de Dieu ? Faute de quoi elles seraient sans mérite tout comme si elles étaient dépourvues de charité, qui est inséparable de l'obéissance. Saint Jean (I Jn II, 4-5) dit en effet : « *Celui qui dit connaître Dieu et ne garde pas ses commandements est un menteur, ... mais celui qui garde sa parole, c'est en lui véritablement que l'amour de Dieu est parfait* ».

4- DOIT-ON OBÉIR À DIEU EN TOUT ? — La question peut paraître inutile mais il est bon de la préciser. Celui qui obéit est poussé à agir par le commandement de celui auquel il obéit. Or Dieu est le moteur (c'est-à-dire celui qui fait agir), moteur suprême non seulement de toutes choses, mais encore de toutes les volontés. C'est pourquoi, de même que par une nécessité de nature, toutes les créatures sont soumises à l'action divine, de même toutes les volontés doivent s'y soumettre elles-mêmes, c'est-à-dire obéir aux ordres divins par une nécessité de justice.

Ajoutons que si nous ne sommes pas toujours obligés de vouloir ce que Dieu veut, nous le sommes toujours de vouloir ce qu'il veut que nous voulions. Cette volonté divine nous est signifiée principalement par les commandements divins. A tous ceux-ci nous devons donc obéissance.

5- LES INFÉRIEURS DOIVENT-ILS OBÉIR EN TOUT À LEURS SUPÉRIEURS ? — N'est-ce pas la recommandation de saint Paul (Col. III, 20, 22) ? « *Enfants, obéissez en toutes choses à vos parents. - Serviteurs, obéissez en tout à vos maîtres selon la chair* ».

Saint Pierre toutefois dit « *qu' il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* » (Act. V, 29). Or il arrive que les ordres des supérieurs sont contraires à ceux de Dieu. Il ne faut donc point leur obéir en tout. En effet, celui qui obéit est mis en mouvement par celui qui commande. Or, l'inefficacité de cette action peut provenir de deux causes :

- d'une autre action, plus puissante et s'exerçant en sens contraire ;
- d'une soumission incomplète, ne permettant donc qu'une action partielle.

Deux causes semblables peuvent ainsi soustraire à l'obligation d'obéir.

- l'ordre (contraire) d'un supérieur majeur. Dans ce cas, c'est toujours l'ordre du supérieur majeur qui prime.
- un ordre donné par abus de pouvoir, qui dépasse ainsi les limites de l'autorité du supérieur.

Et voilà, saint Thomas n'en dit pas plus, mais tout est dit et bien dit !

Toutefois je vous entends d'ici m'objecter : « Mais, monsieur l'abbé, soyons sérieux ! Jusque-là, je vous suis. Mais regardez Mgr Lefebvre, et même encore la Fraternité Saint Pie X aujourd'hui ! Où est donc cette obéissance dont vous vantez tant les mérites ? Vous êtes en pleine contradiction avec vous-mêmes ! » Hélas, non malheureusement il n'y a pas de contradiction mais une application très claire des principes énoncés ici par notre saint Docteur. « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ! », tel a toujours été le discours de Mgr Lefebvre et de ses successeurs. Or quand dans les faits, les autorités en charge de l'Eglise vont contre la mission qui leur a été confiée ou s'en écartent dangereusement, il n'est plus possible de les suivre. Mgr Lefebvre utilisait très souvent une tournure de phrase du genre « Nous sommes bien obligés de constater... » En effet, jamais il n'a fait de procès d'intention aux personnes en charge de l'autorité, mais il s'est contenté de leur opposer de manière ferme et nette la Foi et la Tradition de l'Eglise. Le Concile Vatican I le rappelle très clairement dans la constitution dogmatique "*Pastor aeternus*": « *Le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître, sous sa révélation, une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance, ils gardent saintement et exposent fidèlement la révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la Foi* ». Et c'est ce que font nos supérieurs, avec la grâce de Dieu. N'oublions pas que les erreurs ou les fautes de l'autorité ne la remettent pas en cause, et qu'elle reste sauve, pleine et entière tant qu'elle demeure dans son domaine. C'est pourquoi, même si nous ne pouvons pas suivre le Pape ou les autorités romaines quand ils se trompent et nous éloignent de la Foi et de la Tradition, nous les reconnaissons toutefois pour réellement détenteurs de l'autorité et successeurs de saint Pierre et des Apôtres.

Saint Thomas conclut cette partie en distinguant trois espèces d'obéissance : l'une, suffisante au salut, obéit en tout ce qui est d'obligation ; la seconde, parfaite, obéit en tout ce qui est permis ; la troisième, déraisonnable et absurde, obéit même en ce qui défendu. Là encore, tout est dit et bien dit !

PELERINAGE DU SACRE-COEUR — Pentecôte 2014

« Ô Croix notre Victoire » — de Chartres à Paris — les 7, 8, 9 juin

C'est grande pitié en la République de France ! Des malfaiteurs de circonstance accablent les chrétiens de lois anti-naturelles et mortifères. Mais le découragement n'est pas de mise pour ceux qui croient comme saint Jean Chrysostome que « grâce à la Croix nous n'errons plus dans la solitude car nous connaissons la véritable voie ; nous ne demeurons plus hors du palais car nous en avons retrouvé la porte ; nous ne craignons plus les traits enflammés de l'ennemi car nous savons où est la source qui les neutralise. »

Encore faut-il que nous montrions au monde notre arme de la victoire : la Croix — « in hoc signo vinces ! » — qui sera portée en tête de la colonne des pèlerins sur les chemins et les routes de Chartres à Paris durant la Pentecôte. Nous sommes traités de liberticides et d'intégristes, rétrogrades sortis du Moyen-Age ? Mais nos prières et nos chants seront notre réponse, car « *Heureux serez-vous quand les hommes vous haïront, quand ils vous frapperont d'exclusion et qu'ils insulteront et proscrirent votre nom comme infâme, à cause du Fils de l'homme* » (Evangile selon saint Luc).

Renseignements auprès de Simon PICOT, chef de région
au 04.68.24.79.34 et sur internet : www.pelerinagesdetradition.com

Chronique de janvier 2014

L'année 2014 commence avec ferveur pour notre paroisse, puisque près de deux-cents personnes sont venues assister à la messe chantée de l'octave de Noël célébrée par M. l'abbé Graff. M. l'abbé Peron, revenu plus tôt que prévu de vacances ne chôme pas au confessionnal.

Quelques jours après, les membres du haut-équipage de la troupe scout se retrouvent sur le parking de l'école : destination Font-Romeu, où, grâce à la générosité d'une famille qui leur prête son chalet, ils passeront trois jours, occupés à diverses activités. À peine arrivés et installés, ils chaussent les skis de fond pour un petit tour dans la nature enneigée. Le matériel n'est pas de la dernière pluie, résultat : au bout de deux heures, la moitié de la petite troupe se retrouve plus ou moins pieds-nus dans la neige ! Comme le dit la chanson : « À bas le scoutisme ! »

Le lendemain direction la station de Pyrénées 2000, pour une journée de ski de piste. Grâce à la soutane de M. l'abbé Peron, et à la politesse des scouts, la location des skis et chaussures nous est offerte. Ce dernier n'a qu'à moitié apprécié l'offre, car il venait de faire quarante minutes de voiture pour aller chercher le chéquier oublié par les chefs : « Il aurait pu le dire avant ! »

Le dernier jour, après la messe dominicale, les scouts vont visiter la citadelle de Port-Louis, forteresse construite par Vauban et qui accueille aujourd'hui les stages commandos de l'armée de terre. Après un dernier repas « familial », tout ce petit monde retourne sur les Carmes.

Les scouts tiennent à remercier particulièrement la famille de Loÿe pour le prêt du chalet, ainsi que le vicaire de la paroisse qui a bien voulu laisser la charmante église du village à disposition des scouts.

Lorsqu'ils arrivent, la cour de l'école grouille de monde : les paroissiens sont venus nombreux à la galette des rois, qui étaient précédée cette année par la représentation de la pastorale des santons de

Provence qui fût un franc succès. Un grand merci aux comédiens de la troupe des « Tréteaux du Razès » pour leur générosité. On imagine difficilement le nombre de répétitions, rendez-vous, coups de téléphones, travaux pour les décors que cela a dû représenter. Le frère Jean-Baptiste a pu apprécier quant à lui la générosité des paroissiens qui sont venus aider d'eux-mêmes au démontage et au rangement du préau.

Le lendemain soir, nos chers pensionnaires nous reviennent avec une mine toujours aussi déconfite : le sourire jusqu'aux oreilles de retrouver les copains ! Très vite, les élèves remarquent que leur cher directeur n'est plus accompagné que par une seule chienne, et ils en concluent que le deuxième n'a pas supporté la rigueur de l'hiver breton...

Ce vendredi 11 janvier, la messe d'école est avancée de trois-quarts d'heure. M. l'abbé Le Noac'h a décidé de célébrer solennellement un office des défunts pour le repos de l'âme de François Brunet. Pour cette occasion, la chapelle est pleine à s'écrouler, car de nombreux fidèles sont venus soutenir la famille du défunt, invitée par M. le directeur. M. l'abbé de Sivry célèbre la messe, lui pour qui François a explicitement offert sa vie, et M. l'abbé de Lassus prêche à nos élèves, utilisant les taquineries de plus ou moins bon goût dont François avait pu faire l'objet pour apprendre à nos élèves que : « des moqueurs, Dieu se moque, aux humbles il donne sa grâce. » (St Augustin).

Le dimanche 19 janvier, toute la communauté se rend à Toulouse pour fêter le départ de M. l'abbé Brunet, nommé par Monseigneur Fellay supérieur de la maison autonome d'Espagne. Pour l'instant, il n'est pas remplacé...

M. l'abbé de la Motte fait appel à l'aide des prêtres des Carmes pour les deux dimanches suivants...

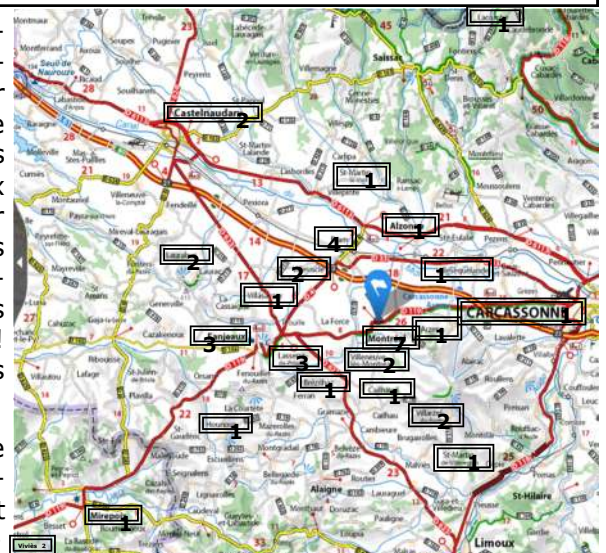
Seigneur, donnez-nous des prêtres ! Vite !

Chers fidèles, soignez bien vos prêtres et priez pour eux !

Bénédiction des maisons – Epiphanie 2014 : des grâces à profusion

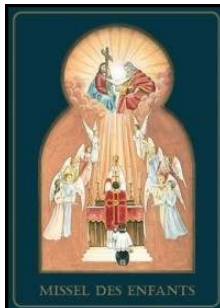
Dans la mémoire de ceux qui en ont bénéficié, la bénédiction de la maison en ces jours précédant l'Epiphanie restera certainement comme une source de joie et de grâces pour les familles ! Certains fidèles ont pu apporter leur témoignage de régions où se pratiquait cette belle cérémonie, d'autres l'ont découverte, spécialement les enfants avec des yeux écarquillés et la surprise de voir M. l'abbé avec son encensoir processionner dans toute la maison, même dans les coins les plus reculés et improbables !!! La frayeur des mères de famille devant une possible inspection laissa place à l'émotion plus rassurante de voir chaque pièce recevoir la protection divine ! Non, nous ne publierons pas un classement des maisons les mieux rangées, en tout cas pas encore... !

Au total, c'est près d'une quarantaine de familles que MM. les abbés Peron et Graff ont pu visiter de la sorte, parcourant plus de 400km en un temps d'environ 24h, trajet compris. De Viviers à Lacombe, de Carcassonne à Castelnau-



dary, une vingtaine de communes, il est vrai que la "paroisse" n'est pas petite ! Enfin, que ce soit une grange en train de s'effondrer, un hangar agricole plus grand que notre future église, une voiture pas encore bénie, les enfants d'une famille, une maman attendant un bébé, des objets de piété, on peut dire que les bénédictions du ciel ont littéralement plu sur notre région. Je crois que le souhait de tout un chacun est d'ores et déjà : "A l'année prochaine, nous vous attendons !" Que soient ici spécialement remerciés les pères de famille qui ont apporté un soutien jovial et efficace au transport et à la logistique ! Et je vous dis également : "A l'an prochain, si Dieu veut, et en espérant non plus 40 mais 80 ou 120 foyers à bénir !!!"

Abbé Graff



sur la table de presse

192 p., 13,50 €

Missel des enfants

couverture rouge ou bleue

Abbé Jean de Lassus

Ce missel permettra aux enfants d'apprendre à bien suivre la messe :

- des illustrations simples qui aident à se repérer facilement tout au long de la cérémonie ;
- des dessins où sont mis en lumière les gestes du prêtre et ceux de l'enfant de chœur ;
- des prières en caractères gras qui résument l'action ou les paroles du prêtre (pour les plus petits) ;
- les prières récitées par le prêtre pendant la messe (pour les plus grands) ;
- l'examen de conscience pour bien se confesser ;
- une page pour chaque partie spécifique de la messe ;
- des prières pour l'action de grâce et pour la visite au Très Saint Sacrement ;
- 117 cantiques classés par temps liturgique avec leur partition.

Adoration perpétuelle de la Fraternité Saint-Pie X jeudi 27 février 2014 — aux Carmes de 8h30 à 16h30

Les intentions auxquelles est réalisée cette adoration perpétuelle tout au long de l'année au sein des différentes chapelles de la Fraternité Saint-Pie X sont les suivantes :

1. la victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Eglise ;
2. la conversion de Rome et des évêques ;
3. la sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce ;
4. l'éveil de nombreuses vocations.

=> **S'inscrire sur la feuille placardée sur la porte de la chapelle des Carmes.**

KERMESSE DE L'ECOLE — DIMANCHE 15 JUIN 2014 AIDEZ-NOUS À LA PREPARER (CF. FEUILLE JAUNE JOINTE)

Commande de fleurs et plants potagers

(géraniums, vivaces et autres plantes à massif ainsi que divers légumes)

- ▶ A passer auprès du Rd F. Jean-François le plus tôt possible à l'aide du tract vert.
- ▶ Merci de bien vouloir nous retourner vos commandes avant Pâques.
- ▶ La livraison aura sans doute lieu vers la mi-mai.
- ▶ Le produit de la vente aidera au financement de la chapelle.

Prochaines activités — dates à retenir

- **Mardi 28 janvier 2014** — 8h30 aux Carmes, messe des mamans avec possibilité de se confesser
- **Samedi 01 février 2014** — 10h30 aux Carmes : conférence spirituelle par M. l'abbé Graff, suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation (1^o samedi du mois)
- **Dimanche 02 février 2014** — 11h00 : bénédiction des cierges suivie de la messe chantée
- **Jeudi 27 février 2014** — de 08h30 à 16h30 aux Carmes : adoration perpétuelle de la FSSPX (cf. ci-dessus)
- **Samedi 29 mars 2014** : pèlerinage annuel de doyenné à ND de Marceille — thème : le triomphe du Christ-Roi
- **Dimanche 11 mai 2014** aux Carmes : confirmations par S. Exc. Mgr Fellay

Ephémérides du mois de février 2014

		Confessions	Messes
sam 1	Saint Ignace d'Antioche, Evêque et Martyr 3ème classe, rouge	11h00 : ab. Graff 16h00 : ab. Peron	
dim 2	Présentation de Jésus au temple et Purification de la Sainte Vierge, 2ème classe, blanc		11h00 : bénédiction des cierges et messe chantée
lun 3	De la férie, Mém. de Saint Blaise, Evêque et Martyr 4ème classe, vert		
mar 4	Saint André Corsini, Evêque et Confesseur 3ème classe, blanc		
mer 5	Sainte Agathe, Vierge et Martyre 3ème classe, rouge		
jeu 6	Saint Tite, Evêque et Confesseur Mém. de Sainte Dorothee, Vierge et Martyre 3ème classe, blanc		
ven 7	Saint Romuald, Abbé 3ème classe, blanc		11h30 messe chantée
sam 8	Saint Jean de Matha, Confesseur 3ème classe, blanc	16h00 : ab. de Villemagne	
dim 9	Vème Dimanche après l'Epiphanie, 2ème classe, vert		
lun 10	Sainte Scholastique, Vierge 3ème classe, blanc		
mar 11	Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes, 3ème classe, blanc		
mer 12	Les sept Saints Fondateurs des Servites de Marie, Confesseurs 3ème classe, blanc		
jeu 13	De la férie, 4ème classe, vert		
ven 14	De la férie, Mém. de Saint Valentin, Prêtre et Martyr 4ème classe, vert		
sam 15	De la Sainte Vierge au samedi, Mém. de Saints Faustin et Jovite, Martyrs 4ème classe, blanc	16h00 : ab. Graff	
dim 16	Dimanche de la Septuagésime, 2ème classe, violet		
lun 17	De la férie, 4ème classe, violet		
mar 18	Sainte Bernadette, Vierge Mém. de Saint Siméon, Evêque et Martyr 3ème classe, blanc		
mer 19	De la férie, 4ème classe, violet		
jeu 20	De la férie, 4ème classe, violet		
ven 21	De la férie, 4ème classe, violet		pas de messe à 11h40
sam 22	La Chaire de Saint Pierre, 2ème classe, blanc	16h00 : ab. de Villemagne	
dim 23	Dimanche de la Sexagésime, 2ème classe, violet		
lun 24	Saint Mathias, Apôtre 2ème classe, rouge		
mar 25	De la férie, 4ème classe, violet		
mer 26	De la férie, 4ème classe, violet		
jeu 27	Saint Gabriel de l'Addolorata, Confesseur 3ème classe, blanc		Adoration perpétuelle (FSSPX) 8h30 - 16h30
ven 28	De la férie, 4ème classe, violet		